

Paris, le 5 novembre 2020

**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES  
DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES COMMISSAIRES DES ARMÉES**

***RAPPORT DU JURY***

La direction centrale du service du commissariat des armées (DCSCA/DGC) a organisé entre les mois de février et juin 2020 le concours externe sur épreuves de recrutement dans le corps des commissaires des armées.

Ce concours s'adresse à des candidats titulaires d'un diplôme bac + 5 au minimum, âgés de 27 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours. Pour le concours 2020 :

- 68 dossiers ont été reçus et déclarés recevables.
- 24 candidats ont été déclarés admissibles.
- 14 candidats se sont présentés aux épreuves orales et sportives.
- 10 candidats ont été déclarés admis.

Le concours 2020 a naturellement été marqué par la crise sanitaire, le confinement déclaré le 16 mars puis le déconfinement progressif à partir du 11 mai.

La DCSCA/DGC a dû en conséquence adapter les épreuves d'admission tant dans leur nature que dans leur exécution afin d'assurer la protection des candidats et du personnel des armées tout en atteignant l'objectif de recrutement. L'ensemble des épreuves orales s'est déroulé avec le port permanent du masque par les candidats et le jury.

Les épreuves de sport, déplacées à l'Ecole polytechnique en raison de la fermeture des stades de la ville de Paris, ont été adaptées (suppression de l'épreuve de natation et de course de vitesse, remplacement de l'épreuve de tractions par une épreuve de pompes).

Les épreuves du concours sur titres ont pour finalités d'évaluer la motivation, la personnalité et les qualités intrinsèques des candidats ainsi que les compétences particulières et

techniques qu'ils peuvent apporter au commissariat des armées et que l'on ne trouve pas forcément dans le cadre du concours sur épreuves.

Les épreuves s'organisent en 4 temps ayant chacun leur utilité et importance :

- entretien d'aptitude générale et de motivation pour cerner la personnalité et la motivation des candidats ;
- épreuve de spécialité pour évaluer la maîtrise du domaine fonctionnel présenté et l'intérêt qu'il peut représenter pour les armées ;
- échanges en langue anglaise au cours du précédent entretien d'épreuve de spécialité pour apprécier le degré de maîtrise d'expression dans cette langue ;
- épreuves sportives pour évaluer les capacités physiques des candidats.

## **I. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION**

### **1. ENTRETIEN D'APTITUDE GÉNÉRALE ET DE MOTIVATION**

A travers la présentation du candidat et les échanges résultant des réponses aux questions du jury, cette épreuve a pour but de faire ressortir sa motivation à devenir un administrateur militaire et ses aptitudes à être un bon officier. Car le commissaire des armées est avant tout et en premier lieu un militaire, en tant qu'officier, avant d'être un administrateur, en tant que commissaire. C'est ce qui distingue un officier commissaire d'un administrateur civil.

Dans un premier temps de l'entretien (de 5 à 10 minutes), le candidat est invité à se présenter en déroulant de manière ordonnée et compréhensible son parcours académique, ses différentes expériences personnelles et professionnelles ainsi que tout ce qui peut éclairer le jury sur sa motivation à devenir officier commissaire et sur l'intérêt technique pour le commissariat de le recruter sur titres.

Il s'ensuit des questions plus détaillées et précises sur le parcours et les expériences pour apprécier la motivation réelle et sincère de chaque candidat ainsi que l'intérêt que sa candidature et sa technicité particulière peuvent représenter pour le commissariat.

Les interrogations portent en particulier sur la personnalité pour faire ressortir l'adéquation des qualités intrinsèques à la fonction d'officier et aux métiers de commissaire ou les éventuels défauts réhivitoires.

Les qualités, capacités et aptitudes qui sont particulièrement attendues des candidats sont :

- dévouement, sens du service, sens du sacrifice
- loyauté
- relationnel pour travail en équipe
- ouverture d'esprit et écoute
- pragmatisme

- esprit critique mais constructif
- confiance en soi mais sans suffisance
- sincérité
- potentiel d'évolution et sens du futur
- faculté d'adaptation, particulièrement nécessaire tout au long de la carrière
- résistance au stress
- aptitude aux responsabilités
- capacité d'analyse et de synthèse
- force de conviction et capacité d'argumentation raisonnée.

En plus de leurs qualités et aptitudes ou pour mieux les faire ressortir, les candidats ont tout intérêt à :

- être soi-même et ne pas jouer un rôle qui sera vite démasqué par le jury ;
- présenter leur parcours et expériences en faisant ressortir clairement et de manière ordonnée ce qui peut éclairer la motivation et intéresser le commissariat sur le plan technique et humain ;
- argumenter et défendre son point de vue et ses idées de manière objective.

Comme il ressort des résultats du concours, 10 des 14 candidats sélectionnés qui ont fait l'effort de se présenter aux épreuves ont été admis ; ce qui démontre de fortes chances de réussite pour ceux qui se présentent, pour peu qu'ils respectent les recommandations précédentes et suivantes et sous réserve de répondre aux qualités et aptitudes attendues pour devenir un officier commissaire résilient et compétent dans la durée d'une carrière qui peut se dérouler sur 40 ans.

## **2. ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ**

L'épreuve orale poursuit trois objectifs :

- s'assurer que le candidat maîtrise les notions clés de sa spécialité ;
- évaluer son aptitude à mettre en perspective ces notions dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- apprécier sa capacité à s'adresser au jury en conciliant esprit de synthèse, rigueur et clarté.

La présentation du sujet doit inclure systématiquement un exposé succinct des notions clés en considérant que l'auditoire n'est pas expert de la matière. Le raisonnement s'articulera selon un plan simple, rappelé tout au long de l'exposé, en évitant les acronymes non explicités en introduction et les présentations graphiques trop denses (idem pour les tableaux de chiffres). Chaque diapositive doit s'en tenir à un message clair et synthétique.

Certaines lacunes récurrentes appellent les recommandations suivantes :

- les définitions fondamentales doivent être connues et mobilisables sans hésitation ;

- les diapositives surchargées de chiffres et de formules mathématiques sans finalités explicites et synthétiques sont à proscrire. Chaque diapositive doit s'en tenir à un seul message clair et synthétique ;
- la durée de la prestation est mal maîtrisée alors que le sujet est connu et préparé avec un long préavis. Sur ce dernier point, il est fortement recommandé de répéter son exposé en effectuant un enregistrement audiovisuel de sa prestation pour en maîtriser la forme et la durée.

*Conseils de préparation pour le sujet de connaissance métiers :*

Bien s'imprégner du sujet ; prendre le temps de le lire et d'en comprendre tous les développements attendus ; être surtout capable de démontrer comment on saura transposer et adapter à son futur environnement, les connaissances et savoirs qui ont été acquis ; ne pas rester dans la pure théorie, donner des exemples de ce que l'on a su faire dans de précédentes expériences ou que l'on pense pouvoir faire dans sa future affectation ; enfin une évidence, bien utiliser le temps imparti pour faire sa présentation (tenir 20mn).

*Attendus :*

- Evaluation de la capacité de réflexion, d'analyse et d'argumentation ;
- Mobilisation de connaissances théoriques sans être un exposé purement académique ;
- Mise en perspective des concepts/théories avec son expérience personnelle et professionnelle afin de construire un argumentaire et une réflexion autonomes ;
- S'engager dans ses réponses, faire preuve d'esprit critique.

*Points faibles :*

- Ne pas définir les termes du sujet ni les concepts mobilisés lors de la présentation ;
- Ne pas problématiser le sujet ;
- Ne pas avoir de plan structuré ;
- Mauvaise gestion du temps ;
- Rédhibitoire : reprendre des présentations trouvées sur le net.

**a. Spécialité achats<sup>1</sup>**

*Les points forts des candidats :*

Dans leur présentation, les candidats ont démontré une réelle maîtrise des supports informatiques et ont traité les sujets avec aisance et assurance. Sont particulièrement appréciés :

- des diapositives PPT claires et synthétiques ;
- le détachement des candidats à l'égard des images projetées - il ne s'agit pas de lire son PPT ;
- la présence d'exemples concrets et/ou tirés de son expérience personnelle ;
- l'aisance orale.

*Les points faibles des candidats :*

Les candidats, sans leur demander d'être experts à ce stade, doivent connaître le milieu dans lequel ils souhaitent s'engager. En effet, les candidats ont eu tendance à plutôt se rattacher à leur expérience acquise sans se projeter dans ce qui pourrait être leur nouvel environnement.

---

<sup>1</sup> Seules figurent dans ce rapport les spécialités effectivement choisies par les candidats admissibles au concours 2020.

Ainsi, la chaîne SCA (service du commissariat des armées) doit être connue et maîtrisée dans ses grandes lignes et plus particulièrement sa fonction achats notamment dans les domaines ci-dessous :

- la nécessité de mieux connaître les segments d'achats du SCA (et de pouvoir les différencier d'autres entités comme la DGA par exemple)
- avoir une idée également de ce que représente ces segments d'achats en montant financier ;
- disposer de connaissances (sans entrer dans l'expertise juridique) en lien avec le code de la commande publique et notamment ses grands principes ;
- connaître le rôle de l'acheteur en achat public ;
- connaître les principes relatifs à la déontologie et aux risques pénaux.

### **b. Spécialité audit et contrôle interne**

Le seul candidat à cette option n'a pas su traiter le sujet qu'il avait choisi, très théorique dans son libellé. Il lui revenait justement de bien réfléchir pour le circonscrire et, à partir des caractères théoriques, aboutir à quelque chose de concret sans opter pour une présentation (cours) magistrale ; tout en suivant les conseils suivants :

- apprendre à lire un sujet et à l'analyser simplement (ce qui ne veut pas dire en éludant toute sa complexité) ;
- lire ou suivre une préparation aux oraux ;
- s'entraîner, notamment à respecter le temps imparti.

### **c. Spécialité comptabilité**

Les notions de comptabilité générale sont celles du plan comptable général (PCG) français, du recueil des normes comptables de l'État (RNCE) et des normes internationales IPSAS et IFRS. La documentation mise en ligne par l'autorité des normes comptables (ANC) et le conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) pourra être utilement consultée.

La mise en perspective des notions clés consiste à porter un regard critique et constructif sur leur pertinence et leur articulation avec les politiques publiques françaises. Les rapports de certification annuelle des comptes de l'État par la Cour des comptes, le compte général de l'État (CGE) et l'ensemble de la documentation mise en ligne par la direction du budget sur les comptes publics constituent un corpus de référence minimal. La lecture du projet annuel de performance (PAP) annexé à la dernière loi de finances votée est vivement conseillée.

### **d. Spécialité contrôle de gestion**

*Points forts des candidats :*

Généralement un très bon bagage académique, doublé de premières expériences formatrices dans le domaine public ou privé et qui peuvent permettre aux commissaires admis sur titres d'être très rapidement opérationnels et efficaces dans leur première affectation, notamment sur des emplois de spécialistes (par ex. dans le domaine du pilotage et de l'analyse des coûts).

*Points faibles des candidats :*

Passé l'épreuve des premières questions sur les connaissances académiques, les candidats ont souvent du mal à se projeter sur leur futur environnement et à démontrer comment ils pourront employer utilement ces connaissances et leurs précédentes expériences dans leur nouveau métier de commissaire. On peut également dire que la militarité ne constitue pas

toujours leur premier critère pour concourir, en tout cas, ce n'est pas forcément celui qu'ils mettent en avant en premier.

### **e. Spécialité logistique**

#### *Attentes du jury :*

Le candidat, jeune professionnel, au-delà de son expérience concrète ou sa formation ciblée sur un segment logistique, doit montrer qu'il a une vision transverse de la logistique, de la relation fournisseur à la distribution de la ressource. Le but du recrutement d'officiers logisticiens de carrière, au-delà des postes de cadre de contact logistique en début de carrière, est bien de rechercher des acteurs aptes à la conduite mais surtout à l'ingénierie / pilotage à moyen et long terme.

Le candidat ne doit pas limiter son approche à son poste du moment mais aussi réinsérer le segment logistique qu'il maîtrise (approche concrète qui nous intéresse aussi) dans la chaîne globale en ayant une bonne vision de ses interfaces et interactions avec l'aval et l'amont.

Le futur commissaire logisticien doit faire apparaître dans ses expériences personnelles :

- l'aspect technique ;
- quelques éléments de métriques permettant de cerner son action ;
- le volet managérial s'il y a lieu ;
- les problèmes concrets auxquels il a été confronté (organisation, qualité de la donnée, relations humaines, domaine flexible).

Il doit avoir une vision des grands sujets à la mode (qu'il n'hésite pas à lire la presse logistique pour suivre les tendances) :

- les segments d'une chaîne logistique
- impact environnemental de la logistique
- résilience et flexibilité d'une chaîne
- RSE
- automatisation et SIL
- multi canal / omni canal
- une première approche de la conduite de projet
- connaissance des acteurs du marché de la logistique au sens large
- impact de la modernisation sur les RH
- gestion autonome ou sous-traitance
- cartographie des risques d'une chaîne logistique
- indicateurs et contrôle de la performance d'une chaîne logistique
- la gestion de la donnée.

### **f. Spécialité management de projets ou de programmes ou d'organisations**

#### *Connaissances requises :*

- principales écoles en théorie des organisations et de management ;
- fonction managériale, styles de management ;
- management stratégique/management opérationnel ;
- configurations structurelles des organisations ;
- conduite de projet (étapes, plan de management, indicateurs, rôle du directeur de projet, outils de suivi...);
- processus d'innovation ;

- intrapreneuriat/entrepreneuriat ;
- méthodes d'idéation (théorie CK, design thinking, lean startup...);
- propriété intellectuelle et industrielle.

### **g. Spécialité ressources humaines**

Concernant l'attente en termes de RH, outre un niveau technique minimum dans les domaines et théories RH (recrutement, formation, rémunération, gestion des compétences, engagement et motivation...), le candidat se doit d'avoir une vision globale et très actuelle des RH, lui permettant par la suite d'adapter et de transposer ses connaissances au monde militaire.

En tant que futur cadre, il est nécessaire de savoir se positionner sur les grandes questions RH actuelles et les évolutions futures.

Enfin, un effort est attendu en termes de connaissances du monde militaire.

### **h. Spécialité systèmes d'information et numérique**

Les candidats de cette session ont été évalués au regard de leur aisance à exposer clairement les problématiques du domaine numérique. La diversité des sujets retenus permettait à des candidats issus de cursus variés (école d'ingénieurs, école de commerce, université...) de démontrer leur aptitude à présenter les enjeux techniques des nouvelles technologies mais également leur impact dans la transformation des métiers.

Les qualités de synthèse, de clarté et de concision dans les exposés ont été particulièrement appréciées dans un domaine où le candidat doit en permanence veiller à éviter le risque d'une présentation trop technique.

La capacité des candidats à valoriser leur expérience au travers d'exemples concrets était également un atout, aussi bien pour l'exposé que lors de l'échange avec le jury.

Pour la préparation de cette épreuve, il est recommandé de compléter une solide culture sur les sujets numériques par une bonne connaissance d'un ou plusieurs exemples de transformations digitales en France ou à l'étranger concernant des entreprises privées ou des secteurs de l'administration publique.

### **Échanges en langue anglaise**

Après l'exposé du candidat et les questions qui s'en suivent, une partie de l'entretien et des questions est effectuée en langue anglaise pour éprouver la maîtrise de celle-ci par le candidat.

Sans surprise, ceux qui avaient eu une expérience en milieu anglophone étaient capables de répondre aisément aux questions posées. Pour les autres, l'expression demeure académique avec un niveau moyen pouvant se situer à B1-B2. Les candidats ont souvent tendance à parler trop vite, sans l'articulation nécessaire, afin de masquer des erreurs de grammaire ou de prononciation.

Recommandations aux futurs candidats : en plus du niveau de langue, l'aspect général est pris en compte : l'accent, l'intonation, la qualité de l'échange, l'interaction dans son ensemble. En

cas d'erreur de langage, ne la laissez pas s'installer dans l'oreille du membre du jury : reprenez-vous toujours pour vous corriger. Autre conseil : prenez le temps de vous écouter parler.

Parmi les conseils de préparation, il est recommandé aux futurs candidats de se préparer à la pratique orale de l'anglais en ne se limitant pas aux épreuves des test type TOEIC/TOEFL, ... dont les modules d'expression orale sont optionnels, mais en se préparant spécifiquement (des outils en ligne gratuits existent comme tracktest.eu <https://tracktest.eu/fr/expression-orale/> ou payants comme linguaskill du British Council : <https://www.cambridgeenglish.org/fr/exams-and-tests/linguaskill/> ).

Il est important de rappeler que la maîtrise de l'anglais demeure indispensable, que l'on envisage à court terme la réussite au concours, ou qu'il s'agisse de l'objectif à long terme d'enrichissement du parcours professionnel et d'accès à des postes à responsabilité en opération extérieure ou en poste permanent à l'étranger.

### **3. ÉPREUVES SPORTIVES**

Les épreuves sportives pour le concours externe sur titres ont été fortement modifiées par le contexte sanitaire. Compte-tenu de la fermeture des piscines et des salles de sport et afin de limiter les risques de contagion entre les candidats, la nature et le format des épreuves ont été partiellement revus, relativement tôt en comparaison avec d'autres concours militaires. Un nouveau site pour le déroulement des épreuves a également été recherché (site de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau).

Les épreuves de natation et de course 50m ont été annulées, tandis que l'épreuve des tractions a été remplacée par des pompes.

Les examinateurs ont relevé une préparation globale des candidats –et plus particulièrement des candidates- plutôt bonne malgré le contexte du confinement peu propice à l'entraînement pour le 3000 mètres.

Les épreuves de renforcement musculaire (pompes et abdos) ne nécessitant pas de matériel particulier, il était en revanche facile aux candidats de s'entraîner chez eux et de gagner ainsi des points le jour des épreuves. Par conséquent, l'incapacité pour certains candidats (toutefois rares) d'enchaîner plusieurs séries d'abdos ou de pompes n'était pas acceptable et reflétait un manque de motivation certain pour le concours et plus globalement pour la carrière militaire.

De plus, si les résultats dépendent directement de la performance réalisée, l'attitude des candidats face à l'effort, a fortiori dans un concours militaire, est particulièrement appréciée.

En effet, le commissaire des armées étant un militaire et un officier, des épreuves sportives sont organisées afin d'évaluer les capacités physiques des candidats à assumer pleinement leur statut et leur aptitude au commandement.

Il est en effet attendu de la part de futurs militaires une condition physique satisfaisante mais aussi un état d'esprit sportif propre à l'engagement, au dépassement de soi et à la cohésion. De plus, derrière l'évaluation des capacités physiques des candidats (et de leur préparation) transparait souvent un profil, avec la mise en évidence de qualités toujours appréciables chez un futur officier, telles que la pugnacité, l'exemplarité, le respect des consignes, l'esprit de groupe... ou a contrario des défauts rédhibitoires comme l'individualisme, l'absence du goût de l'effort ou la mauvaise volonté.



Au-delà des enjeux immédiats du concours, la préparation physique ne doit pas être négligée au vu du niveau attendu lors de la scolarité des élèves commissaires et de leurs premières affectations en sortie d'école. En effet, le rythme de projection s'intensifie et les missions opérationnelles sont de plus en plus exigeantes et nécessitent une préparation physique adaptée.